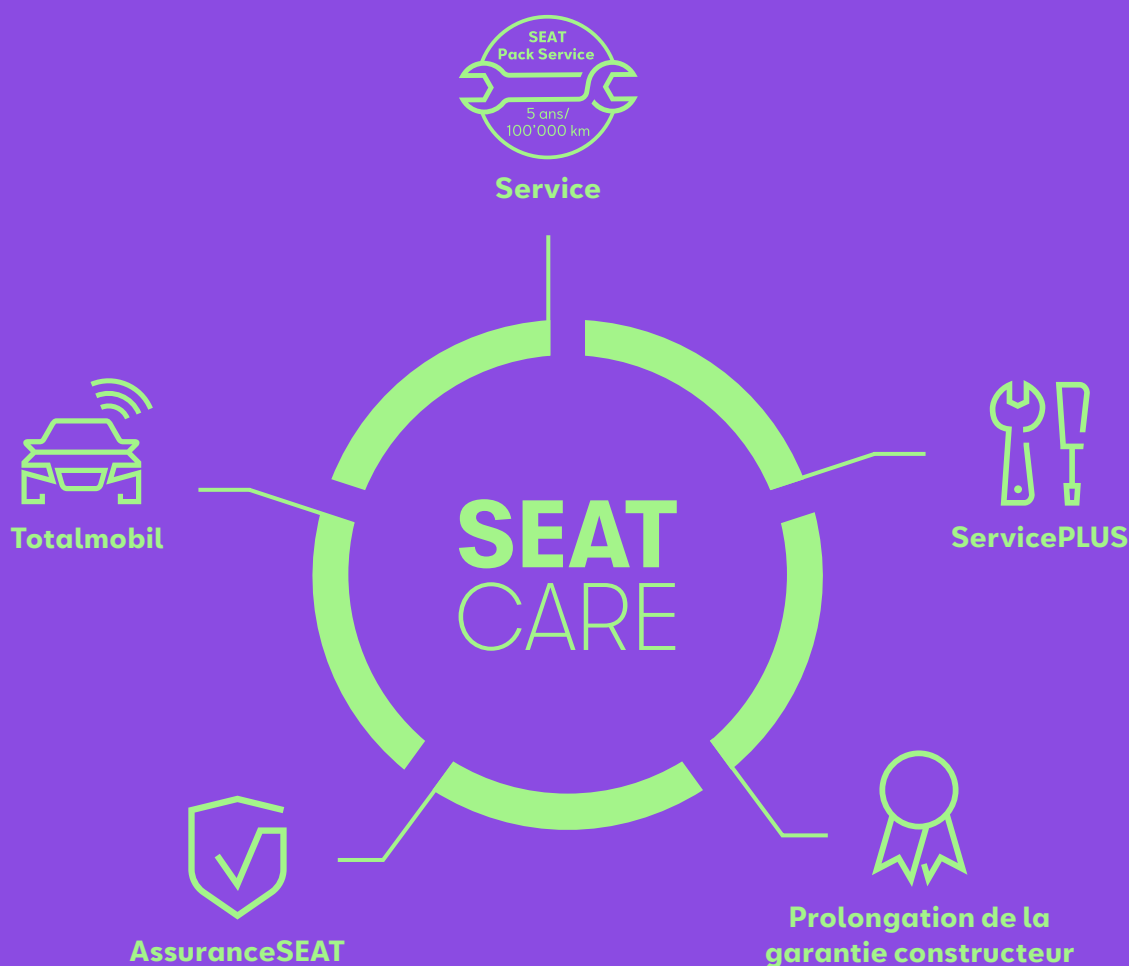




Rouler en toute sérénité.

Profitez des offres SEAT CARE
et détendez-vous.



SEAT s'occupe de votre véhicule.



Pourquoi SEAT CARE?

C'est ça la vie. Plus vous avez d'options, plus il est difficile de choisir. Mais avec nous, ce n'est plus pareil. Avec SEAT CARE, nous vous proposons une solution astucieuse et complète pour la protection et l'entretien de votre véhicule. En d'autres termes, un véritable pack sérénité qui vous permet de choisir les options que vous souhaitez.

Outre l'assurance mobilité «Totalmobil», incluse pour tout véhicule neuf, vous avez le choix parmi les options suivantes:

- **Service**
- **ServicePLUS**
- **Prolongation de la garantie constructeur**
- **AssuranceSEAT**

Que vous financiez votre véhicule au comptant ou que vous l'acquériez en leasing, SEAT CARE vous offre le pack sérénité qui correspond exactement à vos besoins. Pour en savoir plus sur SEAT CARE et les différentes options, contactez votre partenaire SEAT ou rendez-vous sur **seat.ch/seatcare**.



Achat au comptant.

En cas d'achat au comptant du véhicule, vous pouvez choisir parmi les packs services «Service» et «ServicePLUS».



**Travaux de service
et d'usure**



**Travaux de service et d'usure
et certains liquides**

Pack Service SEAT.

Avec votre nouveau véhicule, vous pouvez faire l'acquisition du pack Service SEAT auprès de votre partenaire SEAT officiel. Simplifiez-vous la vie et roulez jusqu'à 5 ans ou 100'000 km sans soucis, selon le premier seuil atteint. Votre concessionnaire SEAT se fera un plaisir de vous renseigner sur les prix correspondants.

La qualité, notre exigence première.

Profitez d'une expertise que seul un partenaire SEAT agréé, avec des mécaniciens formés par SEAT, peut vous offrir:

- **Durée: 5 ans ou 100'000 km (selon ce qui se produit en premier)**
- **Paiement unique pour l'achat d'un véhicule neuf**
- **Il est aussi possible de transmettre le pack Service SEAT à un nouveau propriétaire durant la période**
- **Les prestations décrites dans le pack Service SEAT peuvent être obtenues auprès d'un partenaire SEAT agréé en Suisse ou dans la Principauté du Liechtenstein**



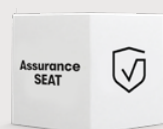
Remarque: si vous souhaitez un pack de services qui inclut les liquides, nous vous recommandons ServicePLUS.

Les prestations suivantes sont exclues dans le pack Service: Travaux (énumération non exhaustive) non prescrits dans le plan d'entretien du constructeur (par ex. lampes LED, usure des boîtes à prise directe, nettoyage du véhicule/moteur, service climatisation, contrôles saisonniers, vignette d'autoroute, préparation au contrôle des véhicules automobiles, etc.); liquides (huiles moteur, liquide de refroidissement et produit lave-glace et autres lubrifiants). Carburant, additifs et agent réducteur Ad Blue; remplacement des pneus (changement pneus d'été/d'hiver, montage, équilibrage, etc. compris); réparation des dommages imputables à une cause extérieure (p. ex. dégradations par des rongeurs, dégâts dus à un accident ou dommages à la carrosserie, contrôle de la géométrie, entretien de la peinture, etc.). Veuillez noter que les dommages dus à une utilisation non conforme ou une sollicitation excessive du matériel (p. ex. utilisation pour le sport automobile) ne sont pas couverts.



Autres services.

Peu importe que vous financiez votre véhicule au comptant ou que vous l'acquériez en leasing, vous pouvez combiner les services d'assurance SEAT et de prolongation de la garantie constructeur avec n'importe quel pack ou les acquérir individuellement.



Assurance SEAT

Vous profitez d'une assistance simple et rapide en cas de dommage. Votre partenaire SEAT se fera un plaisir de vous expliquer comment profiter de ces prestations attrayantes.



Prolongation de la garantie constructeur

Avec l'extension de la garantie constructeur à 5 ans ou 100'000 km, à choisir en plus, nous nous occupons entièrement de votre SEAT. En cas de besoin de réparations pendant cette période, votre partenaire SEAT agréé réalise gratuitement tous les travaux nécessaires pour vous.



Totalmobil

L'assurance mobilité Totalmobil est à votre service 24 heures sur 24 et 365 jours par an. Ce service est offert gratuitement pour l'achat d'un véhicule neuf. Si vous faites réaliser les travaux d'entretien conformément aux prescriptions du constructeur auprès d'un partenaire SEAT agréé, votre assurance mobilité Totalmobil est prolongée d'un an.

Service/ ServicePLUS.

Cette prestation comprend tous les travaux de service et d'usure conformément aux consignes du constructeur.

	Service	ServicePLUS
Service	inclus	inclus
Usure	inclus	inclus
Liquides	non inclus	inclus*



Service (d'après le périmètre d'entretien du constructeur)**

Prestations incluses:

- Bougies
- Courroie trapézoïdale à rainures
- Vidange d'huile (remplacement du filtre à huile inclus)
- Filtres à air
- Filtres à pollen
- Filtres à carburant
- Produit d'étanchéité pour pneus (remplacement si la bombe est vide)

Prestations exclues:

- Liquides/moyens de fonctionnement
- Révisions de la climatisation
- Contrôles saisonniers

Usure

Prestations incluses:

- Disques de frein
- Plaquettes de frein
- Lames d'essuie-glaces (une fois par an au plus)
- Pile de la télécommande
- Amortisseurs
- Lampes à incandescence, halogènes et au xénon
- Silencieux central et final
- Embrayage de boîtes de vitesses mécaniques
 - Disque d'embrayage
 - Plateau de pression
 - Butée d'embrayage

Prestations exclues:

- Lampes LED
- Usure des boîtes à prise directe

Liquides

Prestations incluses:

- Huile moteur (d'après les indications du constructeur)
- Solvant (liquide lave-glace)
- Adjuvant de liquide de refroidissement
- Eau de type distillée
- Liquide de frein
- Huile hydraulique/Haldex
- Huile de transmission
- Huile du différentiel
- Graisse

Prestations exclues:

- Carburants
- Adjuvants
- AdBlue (catégorie des carburants)
- Liquides de climatisation ou gaz

Informations importantes:

- Seules des pièces d'origine de chaque marque peuvent être utilisées pour le service.
- L'inspection et les travaux de service et d'usure doivent être réalisés conformément aux consignes du constructeur.
- Tous les travaux d'entretien doivent être réalisés par un partenaire de service agréé de la marque en Suisse ou dans la Principauté du Liechtenstein.
- Les prestations décrites sont susceptibles de varier en fonction du produit s'il s'agit d'un véhicule électrique.

* Les liquides ne sont couverts que dans le cadre de travaux d'entretien conformes aux prescriptions du constructeur.

** Les énumérations ne sont pas exhaustives.

Rouler en toute sérénité.

SEAT CARE

Vous trouverez de plus amples informations sur
www.seat.ch/seatcare